

*Le Comité syndical
sur proposition de la Présidente
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Arrête, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2021 du syndicat mixte aux sommes suivantes :

En section de fonctionnement pour un montant de 386 380,18 € :

Dépenses par chapitre

011 Charges à caractère général	338 380,18 €
012 charges de personnel	5 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	15 000,00 €
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	28 000,00 €

Recettes par chapitre

002 Excédent de fonctionnement reporté	386 380,18 €
--	--------------

En section d'investissement pour un montant de 100 346,92 € :

Dépenses par chapitre

20 Immobilisations incorporelles	85 846,92 €
21 Immobilisations corporelles	7 000,00 €
020 Dépenses imprévues	7 500,00 €

Recettes par chapitre

001 Excédent d'investissement	100 346,92 €
-------------------------------	--------------

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **25 JUIN 2021**

La publication le **25 JUIN 2021**

Strasbourg, le **25 JUIN 2021**

La Présidente
Pia IMBS

